

# CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

## NOM DU FONDS DE DOTATION (FAÉO<sup>1</sup>)

### Bourse Professeur-Vern-Krishna

#### INTRODUCTION

Le professeur Vern Krishna (CM, c.r., MSRC, LL.D.) enseigne depuis 1981 à la Section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Il est expert du droit fiscal et a beaucoup publié dans ce domaine. Depuis 1991, il est conseiller du Barreau du Haut-Canada et, en juin 2001, ses collègues l'ont élu pour un mandat de deux ans au poste de trésorier du Barreau du Haut-Canada. Il est le tout premier professeur de droit à occuper cette fonction.

Le professeur Krishna est directeur du Centre de recherche en fiscalité des CGA à l'Université d'Ottawa et, de 1983 à 2009, il a dirigé le Comité national sur les équivalences des diplômes de droit à la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Outre ses nombreuses et éminentes réalisations, le professeur Krishna a été reçu Membre de la Société royale du Canada, *Fellow* (FCGA) de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada et Membre de l'Ordre du Canada. Le créateur de ce fonds remercie le Gouvernement de l'Ontario pour ses contributions de contrepartie.

#### OBJECTIF DU FONDS

Fournir du soutien financier aux étudiants et aux étudiantes du programme de JD en anglais de la Section de common law de la Faculté de droit, et dont la formation serait compromise autrement.

#### DÉTAILS DE LA BOURSE

##### Critères d'admissibilité

La personne candidate doit:

1. être inscrite à temps plein dans le programme de JD en anglais de la Section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa;
2. être résidente de l'Ontario, selon les règlements du RAFÉO<sup>2</sup> ;
3. démontrer un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa;
4. avoir un bon rendement scolaire; et
5. avoir un réel intérêt dans le domaine de la fiscalité et/ou le droit commercial.

**Note:** La préférence sera accordée aux étudiant(e)s avec un réel intérêt dans le domaine de la fiscalité.

**Montant de la bourse:** Minimum 4 000 \$

**Nombre de bourses:** Variable

**Fréquence de la bourse:** Annuelle

**Niveau d'études:** JD

**Personne-ressource:** Service de l'aide financière et des bourses

**Échéance:** 31 octobre

#### DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible au <https://bourses.uottawa.ca/>, et doit comprendre le Questionnaire financier.

---

<sup>1</sup> FAÉO: Fiducie d'aide aux étudiants et étudiantes de l'Ontario

<sup>2</sup> RAFÉO: Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario